

un *lit mécanique* (1) dont le plan supérieur, formé de sangles écartées attachées à un châssis, repose sur le drap, peut s'élever par un mécanisme facile, de manière à soulever le malade et à permettre de passer au-dessous de lui des linges ou les vases nécessaires.

IV. *Mouvement et exercice.* — Les malades atteints de maladies aiguës n'ont guère besoin de mouvement et d'exercice, mais cependant s'ils ont l'envie de se lever un instant, il faut les y encourager. Tant que les forces le permettent il n'y a pas d'inconvénient. Sydenham le recommandait d'une manière spéciale pour le traitement de la variole, mais ses conseils n'ont pas été suivis. Dans les maladies adynamiques, on ne peut lever les malades, mais il faut les changer souvent de place et les coucher tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre. C'est le moyen d'éviter les congestions passives. Chez les enfants, il n'est aucune maladie qui les empêche de sortir du lit pour les prendre dans les bras et pour les promener dans la chambre, en les tenant bien enveloppés. Dans les maladies chroniques fébriles, on peut permettre la promenade en voiture, en litière ou à pied, selon la mesure des forces. Il est toujours nuisible de condamner ces malades au repos.

V. *Sommeil.* — Le sommeil des maladies aiguës est une chose tellement rare, et par conséquent si précieuse, qu'il faut le respecter avec scrupule. Il n'y a pas à l'interrompre sous aucun prétexte, pas même pour faire prendre les remèdes opposés à la maladie, à moins que par sa durée il n'offre un caractère inquiétant, ou qu'il ne soit l'indication de recourir à des moyens particuliers. Dans ce cas ce n'est plus du sommeil, c'est un état comateux qui doit être interrompu par des moyens stimulants révulsifs.

VI. *Propreté.* — On s'effraye quelquefois à tort des soins de propreté à donner aux malades. Il ne devrait cependant exister aucune crainte à cet égard. La barbe, les cheveux, la bouche, les mains, doivent être entretenus chez un malade comme chez une personne en bonne santé, à moins que l'affaiblissement des forces ne s'y oppose et que les malades s'y refusent. Mais c'est une permission qu'on peut accorder à qui la demande. Il en est de même du linge de corps, qu'il ne faut pas laisser trop longtemps sur les malades, et qu'on peut changer avec précaution en ayant soin de le chauffer et de le pétrir sous les mains pour en faire disparaître la dureté. Un malade affecté de fièvre éruptive et un malade qui transpire peuvent ainsi changer de linge sans inconvénient, lorsqu'on s'y prend de façon à éviter l'impression du froid. Les bains ne doivent pas être défendus, au contraire, chez les personnes qui en ont l'habitude; ce moyen affaiblit la fièvre et pousse la maladie vers une terminaison favorable. Tous ceux qui ont la force de les supporter s'en trouvent bien.

VII. *Impressions morales.* — Les malades doivent enfin être maintenus à l'abri des impressions désagréables ou douloureuses qui agissent profondément sur les sens. Autour d'eux, point de bruit, point de vive lumière, point d'odeurs fortes de nature à agir sympathiquement sur le cerveau. Point de longues conversations, de préoccupations d'affaires ni de travail intellectuel susceptible de fatiguer la

(1) Voy. E. Bouchut et Després, *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique*. Paris, 1871. Article BLESSÉS.

pensée; aucune forte émotion de nature à bouleverser la sensibilité, sous peine de voir se produire un redoublement fébrile, l'aggravation des symptômes locaux et peut-être la mort.

En abordant un malade, le médecin, toujours plein d'affabilité, doit déterminer avec exactitude l'étendue des désordres locaux, sans négliger d'approfondir les troubles de l'état général et moral. La bienveillance et la bonté ne lui sont pas moins nécessaires que la science. Il doit écouter les malades avec attention, afin de pouvoir profiter de tous leurs renseignements, et lors même qu'il y a dans ces commémoratifs des choses évidemment erronées, son devoir est de discuter sérieusement, avec patience et sans raillerie.

Une fois l'examen terminé et le diagnostic établi, le médecin doit annoncer, en termes mesurés, la nature du mal dont il a reconnu l'existence, afin de ne pas impressionner le patient d'une manière fâcheuse. Cette précaution est indispensable lorsqu'on a affaire à une de ces maladies graves dont le danger est bien connu des gens du monde, et dont le nom est un effroi pour la société. Le choléra, la fièvre typhoïde, etc., sont des affections dont le nom ne doit jamais être prononcé devant les malades. On ne doit cette confiance qu'aux plus proches parents, et encore lorsqu'ils sont en état de l'entendre.

Sans déguiser complètement la vérité sur l'issue probable des maladies, le médecin ne doit jamais attrister un malade par l'expression trop peu mesurée d'un pronostic défavorable. — Ceux mêmes qui sollicitent le plus pour savoir la vérité se trompent souvent eux-mêmes sur leur force d'âme et s'irritent de ce qu'on leur a dit. Ou ils n'y croient pas, et le médecin perd leur confiance, ou ils sont moralement anéantis par ce qu'on leur a fait connaître. Dans l'un et l'autre cas, cet excès de franchise est nuisible. Il y a peu d'hommes capables d'entendre les vérités de cette espèce. Cependant il y a des circonstances dans lesquelles on ne peut se dispenser de répondre : c'est lorsque celui qui interroge veut connaître la gravité de son état pour accomplir des devoirs religieux ou pour prendre certaines dispositions temporelles. Alors il n'y a pas à hésiter et il faut dire : « bien qu'il n'y ait pas lieu de craindre pour votre vie, il faut faire ce qu'un homme sage et un chrétien doivent faire de sang-froid, en parfaite santé et sans y être contraints par la maladie; vous devez régler votre fortune et votre conscience selon vos affections et d'après votre foi. Ce sont des choses qu'on doit faire souvent, dans la crainte d'être surpris par la mort. »

De cette façon, le médecin forcé de répondre au malade lui laisse entrevoir le danger qu'il y a de retarder ce dont il parle, sans l'accabler d'un aveu anticipé qu'un apôtre du catholicisme a seul mission de faire.

Mais si le médecin doit écarter de ses malades toute impression morale susceptible d'aggraver leur état, c'est un devoir pour lui d'employer celles dont l'influence est salutaire. Il y a des impressions morales curatives comme il y a des impressions morales morbifiques, et ce qu'on appelle le traitement moral est, à mes yeux, une des plus grandes ressources de la médecine. C'est là que brille et réussit le médecin vraiment convaincu de l'utilité de son art, lorsqu'il a *foi* dans les remèdes qu'il ordonne. Combien de maladies morales ou physiques que des influences morales ont fait disparaître ! — Heureux, mille fois heureux le médecin doué de

cette puissance ! Un mot de lui, un regard, le moindre attouchement, suffisent quelquefois pour opérer des prodiges. Il sait inspirer la confiance, et pour l'homme qui souffre, il n'est pas de disposition plus favorable. La foi se communique aux malades, et c'est ainsi que des maux réputés incurables guérissent à son ordre, par l'accomplissement de pratiques vénérées ou par le contact de quelque objet sur-naturel. — Née d'un vif sentiment de confiance inspiré par le médecin, ou par l'exaltation religieuse, la *foi*, chez les malades, décuple la puissance des moyens thérapeutiques, et il n'est pas d'effet qu'elle ne puisse produire. Des pilules de gluten ou de mie de pain données comme purgatives ont produit, chez certains malades, des évacuations abondantes. — La seule présence du médecin peut calmer des douleurs très-vives, comme l'arrivée chez un dentiste fait souvent disparaître l'odontalgie.

La foi, la terreur, la colère, le fanatisme, excités à propos chez les malades par le médecin, ou par des personnes étrangères à la médecine, disposent l'organisme aux réactions curatives les plus extraordinaires et démontrent bien toute l'influence que peut avoir le moral sur le physique. Le médecin néglige un peu trop l'étude de ces faits, et, en ne s'occupant que des phénomènes matériels, il se prive volontairement de ressources importantes pour les cas difficiles. — Je ne puis citer tous les cas particuliers dans lesquels on doit avoir recours à cette espèce de moyens, car mon but est seulement de démontrer leur puissance. Quelques exemples doivent suffire ; on trouvera les autres dans mes recherches sur la théurgie (1).

J'ai cité, à propos de l'étiologie, le fait d'une enfant devenue sourde, muette et paralytique, à la suite d'une tentative de viol, et qu'on amena de province à l'*Hôtel-Dieu de Paris*, seul endroit où l'on devait rencontrer un médecin d'assez grand talent pour la guérir. Le voyage s'accomplit sans difficulté, et elle entra à l'hôpital. Dès le lendemain, elle put parler et marcher ; au bout de trente-six heures, elle était guérie : *sa foi l'avait sauvée*.

Une femme de soixante-douze ans, paralysée depuis quarante ans du bras droit, eut, devant le docteur Plubing, de Berlin, un si violent accès de colère, qu'elle voulut donner un soufflet à son fils, qui l'insultait, et elle se mit à remuer le bras depuis longtemps immobile. La liberté des mouvements a persisté jusqu'à la mort.

Que de paralytiques ont été guéris par la frayeur d'un incendie développé dans leur voisinage, assez près d'eux pour leur faire craindre la mort, et donner à leurs jambes le mouvement nécessaire à une fuite rapide !

Dans une circonstance mémorable, à l'une des ambulances de l'armée de Crimée, le choléra sévissant sur les troupes, des soldats malades affectés de coliques et de diarrhée vinrent demander place à l'hôpital. Malgré leur état de souffrance et d'accablement, le major les rudoie et les brutalise en les traitant de lâches, désertant le danger. Étourdis de l'apostrophe, ils se réveillent, se raniment, leur organisation prend le dessus et ils retournent au camp.

Un médecin anglais donnait des soins à un homme atteint depuis longtemps d'une paralysie de la langue, et que nul traitement n'avait pu guérir. Il voulut

(1) E. Bouchut. *Histoire des doctrines médicales*. Paris, 1865, 1 vol. in-8, p. 82.

essayer sur ce malade un traitement de son invention, dont il se promettait un résultat excellent. Avant de procéder à l'opération, il lui introduit dans la bouche un thermomètre de poche. Le malade s'imagine que c'est là l'instrument sauveur ; au bout de quelques minutes, il s'écrie, plein de joie, qu'il peut remuer librement la langue (1).

Tout le monde connaît l'histoire de Boerhaave, à l'hôpital de Harlem, qui, pour calmer des attaques d'hystérie développées par imitation sur la population féminine de la salle, fit chauffer des fers dans un brasier et promit de brûler au fer rouge la première personne qui tomberait sans connaissance. La menace produisit son effet, et, sous l'influence morale de cette terreur salutaire, l'épidémie de convulsions cessa pour ne plus revenir.

Ces exemples et tant d'autres que je pourrais reproduire montrent toute l'influence que le moral peut avoir sur le physique et le parti qu'un médecin habile peut tirer de cette disposition pour la thérapeutique. Inspirer la confiance dans l'avenir, et soutenir un courage abattu ; ranimer l'espérance prête à s'éteindre, et provoquer le sourire au milieu des larmes, en voilà plus qu'il n'en faut à un homme de cœur pour le pénétrer de la mission ingrate et charitable qu'il est appelé à remplir auprès de ses semblables ; mais ce n'est pas tout, son rôle s'élève au sublime lorsque par la force de sa volonté et sans le secours d'aucun agent de la nature, il donne par ses conseils, à l'âme abattue d'un corps mourant, l'énergie morale dont elle a besoin pour se relever et ranimer son enveloppe corporelle.

§ 2. — De la diététique des maladies chroniques.

Le médecin est la personnification de deux idées appartenant, l'une à l'ordre abstrait et moral, et l'autre à l'ordre matériel. Partout où il se présente, ces deux idées sont en présence, parce que devant lui se trouve la nature corporelle dynamique et morale de l'homme. Comme philosophe et comme médecin, il les oppose constamment l'une à l'autre dans l'intérêt de l'humanité, et celui qui ne songe qu'aux effets matériels supprime l'âme de son œuvre et ce qui l'élève au-dessus de toutes les sciences rivales.

Dans les maladies chroniques, l'emploi des moyens généraux hygiéniques constituant la *diététique* ne rend pas moins de services que dans les maladies aiguës. — Contre elles, la nourriture animale, la pulpe de viande crue, le lard frit, les graisses d'oie et de porc rôti sur du pain avec du sel, le bon vin, le thé au rhum, sont quelquefois plus utiles que tous les autres remèdes. — Le changement d'air et le séjour à la campagne, le déplacement vers un climat doux et agréable, l'alimentation végétale et lactée, le séjour au bord de la mer et les bains qu'on y prend, les bains de rivière, l'hydrothérapie, la promenade à cheval et en voiture, l'exercice à pied, la gymnastique, le repos de l'esprit, le calme de la pensée, raniment les forces, rendent l'appétit plus vif, l'hématose plus complète, et tout le corps se ressent bientôt de ce changement. *Quales autem spiritus, talis sanguis*, dit Hippocrate. En effet, sous l'influence des forces et du sang régénéré, l'embonpoint reparaît même chez les personnes assez gravement malades.

(1) Feuchtersblen, *Hygiène de l'âme*. 3^e édition. Paris, 1870, p. 101.

Toutes les maladies chroniques de l'appareil vocal et respiratoire se trouvent parfaitement bien des climats chauds de l'Algérie, de l'Italie et de la Sicile, et il y a des malades ainsi affectés qui ne vivent qu'à la condition de cet exil de tous les hivers.

Les dyspepsies et toutes les affections chroniques des voies digestives, indépendantes de lésions somatiques, cèdent comme par enchantement, à la vie de campagne, à un régime frugal ou lacté, et l'appétit et l'embonpoint reviennent avec une rapidité étonnante.

Il en est de même des névroses, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypochondrie, qui s'améliorent par la satisfaction qu'éprouvent généralement les malades lorsqu'ils sont excités par la distraction des voyages.

La nature guérit les blessures qu'elle fait, et c'est dans son sein qu'il faut chercher les remèdes des maux qu'elle a produits. Cependant, si les influences hygiéniques et morales l'emportent sur la thérapeutique, qui ne vient qu'en seconde ligne, celle-ci manifeste encore sa puissance d'une façon assez brillante pour se faire estimer après d'incontestables succès.

ARTICLE II

DES MOYENS CHIRURGICAUX.

Dans un grand nombre de circonstances, l'intervention thérapeutique du médecin ne consiste plus à entourer le malade d'influences hygiéniques favorables, ou à le soumettre à l'usage des moyens pharmaceutiques; elle est toute physique ou mécanique, et elle s'accomplit à l'aide de la main. C'est ce qu'on appelle la *chirurgie*. Comme ces opérations exigent souvent une habitude et une dextérité particulières que tout le monde ne peut avoir, il y a des gens qui en font une spécialité, de manière à prêter leur concours au médecin lorsque cela est nécessaire. Heureux celui qui peut se suffire à lui-même et connaître également bien les principes généraux de la médecine et les procédés manuels de la pratique journalière! Malheureusement cet assemblage est rare, et le temps consacré au perfectionnement de la main est perdu pour l'étude de l'étiologie, du diagnostic et du traitement des maladies internes ou réflexes. Le chirurgien ne connaît généralement pas plus la médecine que le médecin n'entend les choses de la chirurgie. A mesure que s'étend la science, il devient impossible de la connaître dans son entier, et l'esprit humain, qui a ses bornes, est obligé, après une étude générale nécessairement superficielle, de l'envisager par une de ses faces, afin d'en approfondir une partie. C'est ainsi que se créent les véritables supériorités. Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe; cela est vrai, et ceux qui, en médecine, s'appliquent à tout savoir, finissent par connaître un peu de tout, sans avoir de fonds sur rien. Il faut savoir se borner. Ainsi se forment les vrais chirurgiens, obligés d'abandonner l'étude des lois de l'organisation et de leurs effets dans les réactions morbides, pour s'appliquer à la perfection des manœuvres de la main, afin de leur donner la sûreté et la dextérité qu'elles doivent avoir.

Les moyens chirurgicaux sont tous physiques ou mécaniques, et le but qu'on se propose dans leur emploi est d'extraire, de redresser, de maintenir

ou de détruire ce qui peut faire obstacle à l'exercice de la vie normale des tissus.

On a partagé ces moyens en plusieurs classes, selon le but qu'ils remplissent, et chacune d'elles a reçu un nom particulier. Les moyens destinés à réunir les parties divisées ou à remettre en place des organes déplacés sont désignés sous le nom générique de *synthèse*. Tels sont les bandelettes agglutinatives des plaies, la suture des bandages de hernie, de luxation, etc. On donne le nom de *diérèse*, au contraire, à ceux qui séparent des parties réunies naturellement ou d'une façon accidentelle; exemples: l'incision d'un abcès, la séparation de deux doigts réunis par une brûlure, etc. Ceux que l'on met en usage pour extraire quelque chose, solide ou liquide, placé dans la profondeur des tissus, sont compris sous la dénomination d'*exérèse*. Ainsi l'extraction d'un projectile, l'évacuation d'une hydrocèle ou d'une ascite, l'ablation d'une tumeur, sont des procédés appartenant à l'exérèse. Il y a enfin une dernière classe de moyens chirurgicaux, laquelle comprend les procédés divers que l'on emploie pour restaurer des parties mal faites ou absentes. C'est ce qu'on appelle la *prothèse*; exemples: poser une dent artificielle, faire un râtelier, pratiquer l'autoplastie, etc.

Toutes ces divisions, bonnes au point de vue de la méthode, sont abandonnées aujourd'hui, car elles ne conduisent à aucun résultat pratique. En effet, on combine souvent dans une même opération des procédés appartenant à chacune de ces classes. On ouvre un abcès et l'on en rapproche les parois. Dans une ablation de tumeur, on divise, on extrait et l'on réunit, selon l'indication, sans se préoccuper de savoir si l'on agit par diérèse, exérèse ou synthèse. Ce ne sont plus que des mots dont l'importance est singulièrement tombée.

A côté de cette chirurgie qui réclame une étude particulière, il y en a une autre plus inférieure et qu'on désigne sous le nom de *chirurgie ministrante* ou de *petite chirurgie*. Chacun peut la faire, mais cependant il y a encore ici des personnes qui s'y consacrent d'une manière particulière et qui en font une spécialité.

Cette petite chirurgie, fort utile et d'un usage journalier dans la pratique de la médecine, consiste en l'emploi des moyens suivants:

1° La *saignée* des artères, tombée en désuétude; — celle des veines au bras, au pied, à la base de la langue, connue sous le nom de *phlébotomie*; — celles des capillaires de la peau au moyen de *ventouses scarifiées*, et pour laquelle, à Paris, par exemple, on trouve des *ventouseurs*, profession assez lucrative; — enfin l'application des *sangsues* et la manière d'arrêter les hémorrhagies consécutives.

2° Le *calorique* en excès, employé comme révulsif au moyen de l'eau bouillante, du fer chaud, du moxa, appliqué sur la peau, etc.

3° Le *froid*, provoqué par l'eau froide, par la glace, le mélange de glace et de sel, par les irrigations continues d'eau froide, par l'évaporation d'éther, etc.

4° L'*électricité* appliquée au moyen de l'ancienne machine électrique et de la bouteille de Leyde, de la pile voltaïque aujourd'hui abandonnée, et des appareils électro-magnétiques de toute sorte, si répandus maintenant par les soins très-intéressés des *électriseurs*.

5° L'*électro-puncture*, assez rarement mise en usage.

6° L'*aquapuncture* faite avec une douche d'eau filiforme.

7° La *palétation* et le *massage*.